

30 jan 2004 -01:00

Appartient à Conseil des Ministres du 30 janvier 2004

Projet " Egmont "

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un projet de procédure permettant de réaliser le projet immobilier " Egmont " pour les besoins du SPF Affaires étrangères.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un projet de procédure permettant de réaliser le projet immobilier " Egmont " pour les besoins du SPF Affaires étrangères.

Pour rappel (*), ce projet concerne la vente du bâtiment Egmont I et du terrain d'Egmont II. Cette transaction est assortie d'une obligation, pour l'acquéreur, de la construction d'Egmont II suivant les desiderata du vendeur, avec location à destination publique à long terme. Etant donné qu'il s'agit d'une opération qui comprend à la fois une vente et la construction d'un bâtiment, à laquelle s'appliquent les règles des marchés publics de travaux, une procédure a été être établie afin de respecter les dispositions légales. Les travaux devraient être entamés pour la mi-2004. (*) voir communiqué n°16 du Conseil des Ministres du 5 décembre 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>